



LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 19

LE VENDREDI 31 JANVIER 2003

87c + TAXES = 1\$

L'Europe affiche sa division

La Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, le Danemark, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque appuient Bush

AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Europe a affiché sa division à la faveur d'une lettre ouverte de huit dirigeants européens en faveur des thèses américaines sur l'Irak, un camouflet pour la France et l'Allemagne, opposées en l'état à une action militaire contre Saddam Hussein.

Dans un texte commun publié dans plusieurs journaux européens, les dirigeants de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal, du Danemark, de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque ont appelé de facto les Occidentaux à se ranger derrière les États-Unis, assurant qu'il était temps de sévir contre Saddam Hussein.



« Nous ne pouvons pas permettre à un dictateur de violer systématiquement ces résolutions. Si elles ne sont pas respectées, le Conseil de sécurité perdra sa crédibilité et la paix mondiale en pâtira », ont écrit ces dirigeants.

La Grèce, qui exerce la présidence de l'Union européenne, n'avait pas été informée ni appelée à participer à cette lettre. Ce document « ne contribue pas à une approche commune » de l'Union européenne sur le dossier irakien, a déclaré le premier ministre grec, Costas Simitis.

L'Élysée a tenté d'en minimiser la portée, affirmant que ce texte comportait « beaucoup de choses que la France aurait pu signer ou même écrire, notamment en ce qui concerne le désarmement de l'Irak ».

« Ne cherchons pas à opposer une Europe contre une autre », a déclaré de son côté le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin.

Berlin a pour sa part appelé à mettre en œuvre une « position commune européenne pour une résolution

VOIR PAGE A 10: EUROPE

■ Washington pousse Saddam Hussein à l'exil, page A 5

Jeudi noir au CCA

Le Centre canadien d'architecture coupe 42 postes et se replie sur ses collections

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

La grande faucheuse de postes et de budgets est passée sur la rue Baile, hier à Montréal. La direction du musée a rencontré un à un les employés touchés puis, vers 15h, les a tous réunis pour leur expliquer pourquoi il fallait réduire le budget annuel d'exploitation de 17,5 millions à 14,5 millions et pourquoi 42 postes (dont 35 permanents) des quelque 160 que compte l'établissement seront supprimés au cours des prochains mois.

« Nous avons donc décidé d'être "proactifs" pour assurer la pérennité de l'institution »

« Le Centre canadien d'architecture a annoncé son nouveau plan stratégique pour les années 2003 à 2007 », annonce un communiqué émis à peu près en même temps. « Ce plan sera axé sur la mise en valeur de ses collections, en faisant un véhicule privilégié pour susciter l'intérêt de nombreux publics. Ces objectifs seront atteints dans le contexte d'une modification dans l'échelle des opérations, de manière à répondre à la situation économique actuelle et afin de maintenir une base solide pour l'avenir ».

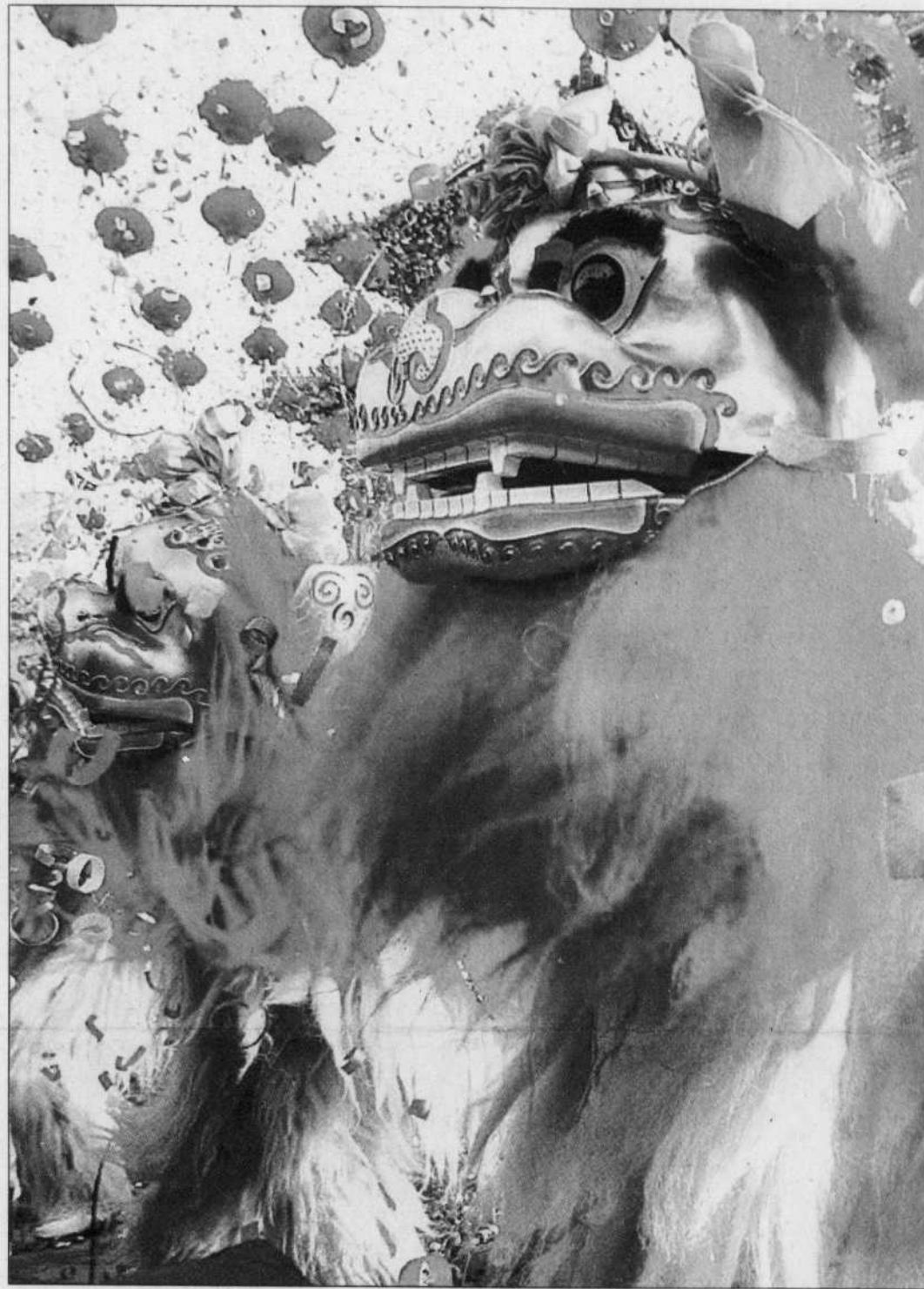
Le passage portant sur « l'impact sur les ressources » de cette « réorganisation stratégique » arrive à la toute fin des deux pages du document. La réduction de 30 %

VOIR PAGE A 10: CCA

INDEX

Annonces	B 6	Météo	B 6
Avis publics	B 6	Monde	A 5
Bourse	A 6	Mots croisés	B 6
C'est la vie	B 8	Mortis	B 5
Cinéma	B 3	Sports	B 7
Éditorial	A 8	Télévision	B 3
Idées	A 9	Week-end	B 1

L'année de la chèvre



AGENCE FRANCE-PRESSE

L'HEURE était à la fête à Pékin hier, où les célébrations du nouvel an chinois ont commencé, comme le veut la tradition, par la danse des lions, au parc du temple Ditan. Ainsi, au cours de la prochaine année lunaire, les rires caprins seront davantage de mise que les rugissements, l'empire du Milieu entrant en effet, dès demain, dans l'année de la chèvre, symbole de virilité.

La planète hallucinée

La drogue constitue une monnaie d'échange commune à tous les pays

Le sociologue français Alain Labrousse vient de publier un dictionnaire géopolitique des drogues, véritable bible sur les productions, les trafics, les conflits et les usages dans 134 pays. Un ouvrage qui se lit comme un roman d'espionnage.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Deux diplomates nord-coréens interceptés avec 35 kilos de cocaïne. Les services secrets pakistanais impliqués dans le trafic d'héroïne pour financer leurs opérations secrètes au Cachemire. Des ministres turcs identifiés à une organisation criminelle notoire. Et des gouvernements occidentaux qui s'emurent dans un silence complice afin de mettre en échec les islamistes radicaux et profiter des narcodollars blanchis.

Steven Soderbergh, le réalisateur de Traffic, peut aller se rhabiller. En matière d'intrigue politique à saveur de substances illicites, Alain Labrousse l'emporte haut la main. Son Dictionnaire géopolitique des drogues (Éditions De Boeck) contient assez d'anecdotes et de scandales pour inspirer des générations de cinéastes, voire pour alimenter la relève littéraire de Tom Clancy.

Alain Labrousse, fondateur du défunt Ob-

servatoire géopolitique des drogues, ne se comptait pas dans les coups d'éclat. Son dictionnaire de 745 pages est basé sur des renseignements avérés qui se rattachent tous à un même fil conducteur: la drogue est une monnaie d'échange commune à tous les pays.

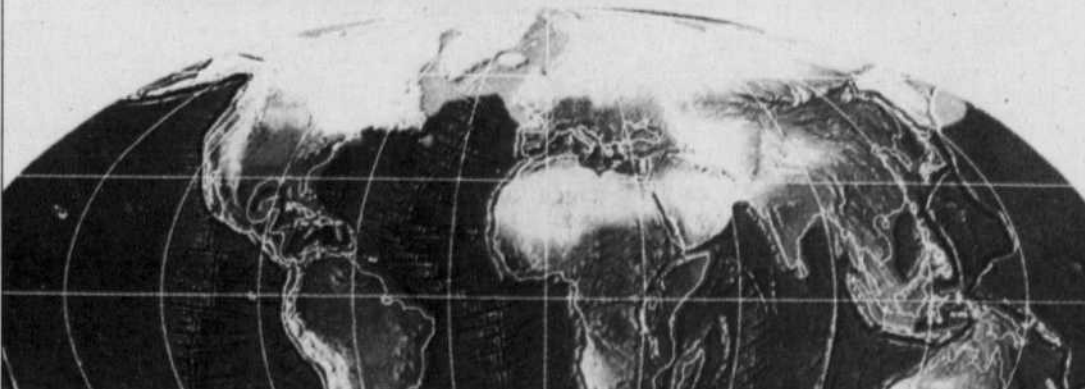


Alain Labrousse

C'est à se demander si cette planète est hallucinée ou bien hallucinante. « Notre rapport aux drogues est tordu. C'est l'un des domaines des relations internationales où il y a le plus d'hypocrisie, de non-dits et de manipulations à l'encontre des populations », affirme M. Labrousse en entrevue.

L'auteur explique en introduction qu'il n'existe à peu près pas de données fiables ou même neutres sur la production de drogues illégales à l'échelle mondiale et sur le degré d'implication des pays mis en cause. Il est « de moins en moins contestable que

VOIR PAGE A 10: DROGUE



Santé: Ottawa veut des normes nationales

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral veut forcer les provinces à fournir des données sur le rendement de leurs systèmes de santé respectifs dans le but d'établir éventuellement des normes nationales et d'ainsi assurer aux citoyens un accès à des services « raisonnablement comparables » partout au pays. Sans cela, pas d'accord, a dit Jean Chrétien hier.

« C'est très important. Le principe fondamental, c'est que notre gouvernement a, en vertu de la Constitution, l'obligation d'assurer à chaque région, à chaque citoyen, l'accès à des services sociaux raisonnablement comparables », a indiqué au Devoir hier un haut conseiller du gouvernement fédéral qui a demandé l'anonymat.

Les premiers ministres provinciaux et fédéral se rencontreront la semaine prochaine à Ottawa pour discuter d'un réinvestissement en santé. Cette rencontre, concédée par Jean Chrétien, est la réponse du gouvernement fédéral au rapport de Roy Romanow sur les soins de santé.

Dans la proposition fédérale, indique-t-on, on propose par exemple de faire rapport sur le temps d'attente pour des opérations ou encore sur le nombre d'appareil diagnostiques (tests de résonance magnétique, etc.) par habitant.

« Après un peu de temps, on peut déterminer des niveaux acceptables », explique ce conseiller. « On peut faire des analyses sur le niveau approprié idéal. Après ça, on serait en position d'améliorer le système dans la direction acceptable. Cela pourrait avoir un impact sur les niveaux de pérennité si c'est clair que c'est impossible

François Legault veut que la reddition de comptes se fasse envers les citoyens plutôt qu'envers Ottawa

VOIR PAGE A 10: SANTÉ

Contrat de ville

Québec achète l'île Notre-Dame pour 240 millions

La transaction pourrait permettre aux ex-Montréalais d'économiser 1,2 milliard

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

En échange d'un chèque de 240 millions, l'administration de Gerald Tremblay cédera au gouvernement du Québec l'île Notre-Dame, mais cette transaction était devenue indispensable à l'assainissement des finances publiques de la Ville, a affirmé hier le maire lors du dévoilement du contrat de ville conclu avec le gouvernement du Québec.

Présenté comme le gage d'un nouveau partenariat entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, le contrat de ville vise à donner à Montréal un coup de pouce financier et mettre la table pour son développement futur.

Le gouvernement s'était déjà engagé à verser 813 millions à Montréal d'ici 2007 mais, avec le contrat de ville, il augmente ses transferts en injectant 587,8 millions de plus. Pour ce faire, il met notamment la main sur l'île Notre-Dame pour 240 millions. Cette transaction, affirme le maire, était devenue nécessaire pour réduire le déficit actuariel des régimes de retraite, évalué à 1,7 milliard. Cette décision « excessivement difficile pour la Ville de Montréal » était la seule façon pour l'administration d'obtenir un chèque de 240 millions du gouvernement afin, par une manœuvre comptable, de geler les contributions spéciales que doit verser la Ville pour amortir ce déficit d'ici 2045.

Ces cotisations étaient appelées à passer de 52 millions en 2003 à 80 millions en 2004 pour se stabiliser à 141 millions à partir de 2015. La vente de l'île

VOIR PAGE A 10: CONTRAT

Lire aussi en page A 8
■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon

WEEK-END NATURE

Pour éviter un séisme politique dans le nord du Québec

L'entente de principe intervenue entre Québec et la nation innue (ou montagnaise) a ébranlé la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, où elle est devenue un séisme politique qui a probablement déjà coûté un premier comté au parti gouvernemental. Elle a miné la confiance d'une partie de la population envers ses élites gouvernementales parce qu'elle menace le lien profond qui branche un citoyen sur son milieu de vie qui, là-bas, est le milieu naturel. Aussi, dans ces contrées, on ne se branche pas sur le milieu naturel par les sports extrêmes mais bien par les activités traditionnelles que sont la pêche et la chasse. Or l'entente risque de bouleverser les règles d'accès et de gestion de la faune comme aucune réforme législative ne l'a fait à ce jour, ce qui la rend d'examen impératif pour tout le monde.

Comme dans beaucoup de régions éloignées du Québec, le lien avec la nature constitue le fond de la culture locale, ce qu'on voit visiblement ignoré les négociateurs de l'entente avec quelques bandes innues, entente qui a suscité tellement d'inquiétude, voire d'agressivité entre certaines communautés blanches et autochtones que Québec a dû y dépêcher l'ancien ministre Guy Chevrette. Son rapport, déposé pour fins de discussions à l'Assemblée nationale, est un chef-d'œuvre de sens politique et de diplomatie, ce qu'il faut saluer chez un homme plutôt spontané. Mais ce rapport a aussi le défaut de sa qualité principale. En fait, ce document, qui apporte une vision concrète et collée à la réalité des gens, aurait dû conclure qu'il faut clairement définir les activités traditionnelles que les autochtones auront le droit de pratiquer dans le Nitassinan avant la signature de l'entente de principe afin qu'elles n'ouvrent pas la porte à des abus et des iniquités sociales, bien maquillées, voire alimentées par le droit, une situation qu'aggrave chaque année la jurisprudence de tribunaux supérieurs enlisés dans une vision juridique de plus en plus génératrice de tensions et de plus en plus perçue comme illégitime.

L'entente de principe reconnaît aux Innus un territoire de plus de 200 000 kilomètres carrés, le Nitassinan, où pourraient s'épanouir un gouvernement qui n'en serait pas un «troisième» ainsi qu'un droit au-



Louis-Gilles Francœur

tochtone. Ce territoire demeurerait ouvert aux Blancs, qui devraient cependant vivre avec deux systèmes de droits sur un même territoire, ce que récuse une partie de la population au nom, justement, des principes d'équité à la base des sociétés de droit... Les remous suscités par l'entente ne ciblent pas, de façon générale, l'idée d'un gouvernement autochtone ni les pouvoirs qui lui seraient conférés pour défendre la culture innue, voire par les redevances que les bandes pourraient tirer des richesses naturelles de ce territoire.

La crise de confiance vécue par les Blancs de ce territoire réside fondamentalement dans la crainte qu'ils ont de perdre l'accès aux ressources fauniques de leur patrimoine régional, de devoir composer avec des règles inéquitables de récolte et, à la limite, d'assister, impuissants, à la détérioration des cheptels au nom des droits traditionnels.

Les tribunaux ont reconnu dans des dizaines d'arrêts les droits traditionnels des autochtones au territoire et à ses ressources fauniques. Les Blancs qui contestent ces droits le font parfois avec sérieux, d'autres, d'une façon qui frise parfois le racisme. C'est cette attitude inacceptable mais marginale qui a empêché de débattre sereinement de la nature des activités traditionnelles qui sont légitimes et de celles qui ne le sont pas dans une société moderne. Là-dessus, les tribunaux supérieurs et les négociateurs québécois semblent enlisés, et pour longtemps, dans une dangereuse rectitude politique qu'a heureusement secouée la population des deux régions nor-

diques. Guy Chevrette en a fait autant, à mots diplomatiquement couverts et parfois trop timides, ce qui l'a sans doute empêché de recommander clairement une protection sans failles des pourvoiries et des ZEC du Nitassinan, dont les règles d'accès et de récolte devraient être identiques pour tous, Blancs et autochtones, sous peine de compromettre des décennies d'efforts ainsi que leur gestion efficace.

L'expression «activités traditionnelles» ne doit plus englober des pratiques étrangères aux traditions autochtones comme la pêche au filet. Elle ne doit pas non plus couvrir des activités commerciales, les pires pour la sécurité des espèces, sous l'expression «activités de subsistance».

Chasser l'original dans les ravages en hiver avait un sens quand les autochtones les pourchassaient en raquettes, avec des pieux et des arcs. L'impact ne pouvait être que négligeable pour l'espèce dans une région. Mais le faire en motoneige ou en meute de VTT, à une saison où les animaux sont vulnérables et alors que les femelles sont enceintes, est non seulement non éthique, contraire au rapport de force historique qu'entretenaient autochtones et gibiers, mais inacceptable sur le plan de la conservation moderne. Écrêter des pourvoiries et les ZEC avant les saisons de chasse légales ou passer au filet des lacs de ZEC en restauration, comme cela s'est fait sur la Côte-Nord, est inacceptable à tous égards. Et on peut se demander si les bandes actuelles auront la capacité culturelle et matérielle de contrôler ceux qui pourraient défier leurs éventuelles règles à cet égard, compte tenu du système paternaliste qui y prédomine généralement.

La Fédération québécoise de la faune, tout comme celle des gestionnaires de ZEC, a demandé pendant la commission parlementaire de définir préalablement à toute entente signée ce que sont les activités traditionnelles. Les fédérations tout comme les gens de la région en cause veulent être à la table de négociation pour signaler aux négociateurs les conséquences de leurs concessions. L'entente de principe est un excellent canevas. Mais il faut en faire un traité dont la clause non écrite mais la plus fondamentale sera toujours que ce même traité doit être acceptable aux yeux des deux communautés.

Les droits reconnus par les tribunaux aux autochtones peuvent facilement devenir des sources d'iniquités sociales dont on contestera de plus en plus la légitimité du côté des Blancs. Les Innus n'ont pas avantage à voir s'intensifier les tensions sociales, les conflits ouverts, voire des affrontements violents sur le terrain. Or le cœur du problème réside dans la possibilité que les activités traditionnelles, l'Innu Aïtum, qui serait défini après la signature de l'entente, englobent éventuellement des activités inacceptables ou, pire, n'ayant rien à voir avec de véritables activités traditionnelles ou qui camoufleraient le pillage ou des monopoles. Ces activités pourraient être d'autant plus définies rapidement qu'elles seront légitimes et ne déguiseront pas un accaparement indu de la récolte, le véritable enjeu occulté de toute cette négociation.

Guy Chevrette, en toute diplomatie, a dit qu'il faudrait accorder la priorité à une définition claire de l'Innu Aïtum. Il a raison, mais il faut le faire avant de signer l'entente, même si celle-ci ne porte que sur des principes qui pourraient devenir de véritables tranchées politiques et paralyser toute véritable négociation éventuelle. L'entente de principe sur le Nitassinan peut aller dans trop de directions et trop loin dans certains domaines, au point d'engendrer de sérieux conflits entre le droit et la légitimité. Les deux communautés ont intérêt à bâtir leur avenir sur des bases nouvelles mais transparentes; cependant, encore faut-il savoir lesquelles avant de signer.

■ Lecture: *Premières nations, seconds regards*, par Tom Flanagan, Éditions du Septentrion, 304 pages. Voilà un ouvrage qui attaque avec rigueur et avec des faits troublants la pensée actuelle, voire l'existence des droits autochtones, et qui radiographie impitoyablement les politiques gouvernementales d'aide aux bandes au point d'y voir la source de leur marginalisation économique et sociale. Le livre n'est pas un pamphlet. Tom Flanagan est un politologue qui développe une vision musclée et critique du mythe du bon Indien et de l'inquiétante société archaïque, peu démocratique, sinon dominée par de petits potentats, qui se consolide en marge de la nôtre avec le silence complice des médias, de l'élite politique et d'un jurisme en train d'amplifier les problèmes.

WEEK-END SPORTS

SURF DE NEIGES

Anderson remporte une deuxième épreuve de suite

PRESSE CANADIENNE

Jasey-Jay Anderson est de retour au sommet. Champion du classement général de la Coupe du monde de surf des neiges en 2002, Anderson a de nouveau pris la tête dans la course au prestigieux Globe de cristal, hier, alors qu'il a remporté l'épreuve de boardercross de San Candido, en Italie.

Il s'agit d'un deuxième triomphe de suite pour le Québécois qui, le week-end dernier, avait également raflé l'or du boardercross de la Coupe du monde de Berchtesgaden, en Allemagne.

«Ce fut une belle journée. J'espère être revenu [au sommet] pour de bon», a dit le surfeur de Mont-Tremblant qui s'est également hissé au premier rang du classement en boardercross.

«Il faut dire que les deux premiers en boardercross — le Français Xavier Deleuve et le Canadien Drew Neilson — n'étaient pas ici, ce qui m'a aidé grandement», a admis Anderson.

Mercrédi, Anderson avait obtenu le premier rang des qualifications, avant que l'épreuve ne soit annulée en raison de la violente chute du Finlandais Janne Keinanen. Les organisateurs ont tout de même décidé de conserver les résultats de ces qualifications pour la finale de l'épreuve d'hier. Anderson, parti premier favori, a remporté les quatre

courses auxquelles il a pris part.

«Je suis un peu déçu de l'annulation de la première course, car cela aurait pu être deux victoires. Mais au fond, ce n'est pas si grave. Le parcours avait besoin d'être modifié et je préfère qu'on prenne cette décision, plutôt que de risquer d'autres blessures», a-t-il ajouté sagement.

François Boivin, de Jonquières, n'a pas pris le départ de l'épreuve.

Vallée, quatrième

Chez les dames, la Montréalaise Dominique Vallée, 21 ans, a pris le quatrième rang, terminant derrière trois Françaises en grande finale.

Karine Ruby est montée sur la plus haute marche du podium, elle était accompagnée par ses compatriotes Marie Laissus (2^e) et Morgane Fleury (3^e).

«J'ai raté mon départ [en finale], a indiqué Vallée, une spécialiste de la demi-lune. J'avais une porte [de départ] que je n'avais jamais utilisée avant aujourd'hui et j'ai tout simplement emprunté une mauvaise trajectoire sur la piste. Je n'ai pas assez coupé vers l'intérieur afin d'entrer correctement dans le premier virage et je me suis retrouvée derrière.»

Vallée, qui dit participer aux épreuves de boardercross pour son simple plaisir, ne reprendra la compétition en Coupe du monde qu'à la fin de février alors que des épreuves de demi-lune seront présentées au Japon.

Championnats mondiaux de ski alpin

Turgeon et Grandi sont les têtes d'affiche de la délégation canadienne

Calgary (PC) — Mélanie Turgeon et Thomas Grandi seront les têtes d'affiche de la délégation canadienne aux Championnats mondiaux de ski alpin qui se dérouleront à compter de dimanche à Saint-Moritz, en Suisse.

Aucun skieur canadien n'est monté sur le podium aux Championnats mondiaux depuis 1993 quand Kate Pace avait remporté une médaille d'or en descente.

Turgeon, de Québec, qui a récolté récemment une médaille de bronze à Cortina lors d'un super G de la Coupe du monde, et Grandi, de Canmore en Alberta, le plus constant dans l'équipe masculine, sont les meilleurs espoirs de médailles de la Canada.

Mais la spécialiste du slalom géant Allison Forsyth, de Nanaimo en Colombie-Britannique, et Julien Cousineau, de Lachute, sont aussi capables de réaliser de brillantes performances.

Turgeon, 26 ans, s'est améliorée constamment depuis Noël. Elle est montée sur le podium pour la première fois depuis 2001 et a terminé parmi les dix meilleures à trois autres reprises.

Grandi, 30 ans, a obtenu un des 15 meilleurs résultats en slalom et en slalom géant à sept reprises cette saison tandis que Cousineau, une recrue de 22 ans, a pris la 10^e place en slalom plus tôt ce mois-ci à Wengen, en Allemagne.

Le Canada sera représenté par 14 skieurs aux Championnats mondiaux, six femmes et huit hommes.

PRESSE CANADIENNE

Don Matthews est choisi comme entraîneur de l'année dans la LCF

Edmonton — Don Matthews, qui a mené les Alouettes à leur première conquête de la coupe Grey en 25 ans, a été proclamé hier l'entraîneur de l'année dans la LCF pour la cinquième fois de sa carrière.

L'entraîneur-chef des Alouettes a reçu le trophée Annis Stukus. Il a été préféré à Tom Higgins, des Eskimos d'Edmonton, et Mike (Pinball) Clemons, des Argonauts de Toronto.

Matthews a reçu la majorité des votes lors du scrutin de l'Association des chroniqueurs de football du Canada. Il a obtenu 31 des 45 votes. Higgins a récolté neuf votes et Clemons, cinq.

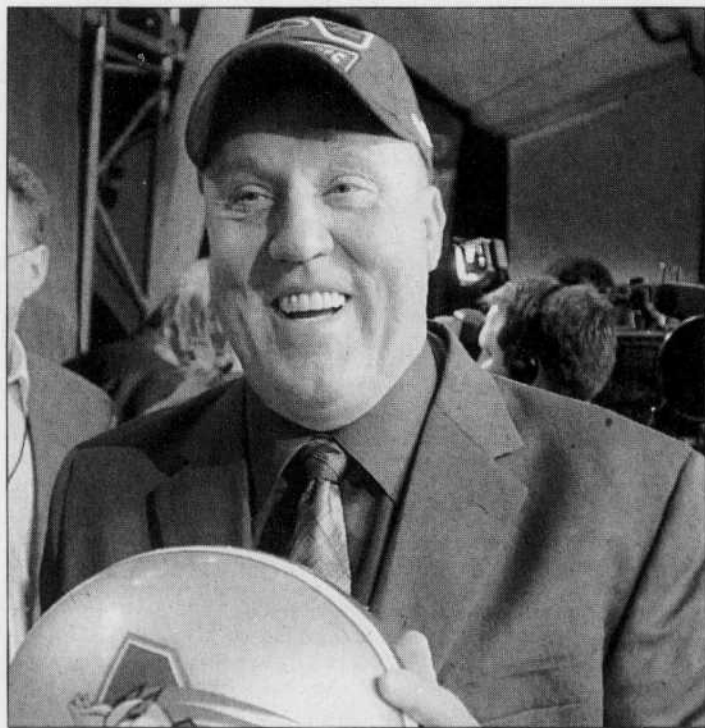
Matthews totalise 202 victoires dans la LCF, un record du circuit. Il est le seul à avoir été nommé l'entraîneur de l'année à cinq reprises. Il avait été choisi en 1985 avec la Colombie-Britannique, en 1994 et 1995 avec Baltimore, et en 1997 avec Toronto.

Âgé de 63 ans, Matthews était de retour comme entraîneur en 2002 après une absence d'un an. Il s'était tenu à l'écart en 2001 après avoir été congédié par les Eskimos d'Edmonton.

Mais Matthews n'a montré aucune satisfaction spéciale d'avoir remporté le titre à Edmonton malgré son départ controversé des Eskimos et a mentionné à plusieurs reprises qu'il rendait crédit à ses joueurs et à ses adjoints.

Matthews a souligné qu'il n'aime pas garder des choses du passé et qu'il n'a pas une salle de trophées pour rappeler ses réalisations. Il donnera probablement la montre gravée qu'il a reçue avec le trophée, ce qu'il a d'ailleurs fait avec les autres en les remettant à ses enfants, un ami de collège et un guide de pêche dans le Montana.

«Je n'ai rien sur une tablette, a-t-il expliqué. Je ne garde pas de telles



Don Matthews

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

choses. Je ne vis pas dans le passé. Je suis une personne qui vit en fonction de l'avenir. Il n'y a pas beaucoup de choses dans ma maison ou mon bureau qui me rappellent le passé.»

Matthews a confié que pour lui, ce qui avait plus de signification que les trophées, c'est de voir l'enthousiasme des partisans des équipes qu'il a menées à la coupe Grey.

«Procurer des championnats à Vancouver et Montréal après des disettes de 25 ans a été excitant», a-t-il indiqué. Matthews a mené les Lions à la coupe Grey en 1985.

«C'est probablement plus significatif dans mon esprit que d'avoir remporté un titre pour mon travail d'entraîneur», a-t-il dit.

Sous la direction de Matthews, les Alouettes ont remporté leurs huit premiers matchs de la saison

et ont présenté la meilleure fiche dans la LCF, 13-5-0-1. Les Alouettes ont dominé le circuit pour les points marqués (577) et l'unité défensive n'a alloué que 408 points, le troisième total le moins élevé parmi les neuf équipes de la LCF. Les Alouettes ont couronné leur brillante saison en battant les Eskimos d'Edmonton 25-16 lors du match de la coupe Grey à Commonwealth.

C'est la troisième fois en quatre ans que le titre d'entraîneur de l'année est décerné à l'entraîneur-chef des Alouettes, Charlie Taaffe, qui est maintenant le coordonnateur à l'offensive de l'Université du Maryland, a été nommé en 1999 et 2000. Dave Ritchie, des Blue Bombers de Winnipeg, a mérité le titre en 2001.

Islanders 3, Canadien 1

Théodore a pourtant été brillant

PRESSE CANADIENNE

Uniondale — Claude Julien a subi sa première défaite en temps réglementaire depuis qu'il a succédé à Michel Therrien.

Comme cela s'est produit le 23 décembre dernier, ici même au Nassau Veterans Memorial Coliseum, le Canadien a été incapable de préserver une avance d'un but après deux périodes. Le

Tricolore s'est finalement incliné 3-1 face aux Islanders de New York, hier soir, à la veille du congé du match des étoiles.

Oleg Kvasha et Michael Peca, en désavantage numérique, ont gâché la belle soirée de travail de José Théodore avec des buts réussis tôt en troisième période. Mark Parrish a complété dans un filet désert.

Niklas Sundstrom a été le seul

à déjouer Garth Snow.

Par cette victoire, les Islanders ont repris le septième rang au Canadien qu'ils devançaient désormais par un point.

Sundstrom est arrivé à Montréal avec la réputation d'un solide joueur défensif. Après quatre matchs, on peut penser qu'il a aussi retrouvé son fini autour du filet.

Le Suédois a inscrit son deuxième but depuis son transfert à

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est					
	G	P	NDP	BC	Pts
Ottawa	32	13	6	1	172 118 71
Toronto	27	20	4	1	144 130 59
Boston	26	19	5	1	151 133 58
Montréal	21	20	7	5	141 154 54
Buffalo	15	24	7	4	109 130 41

Section Atlantique

New Jersey	31	12	3	4	130 96 69
Philadelphie	27	14	8	2	122 111 64
N.Y. Islanders	24	20	5	2	143 148 55
Pittsburgh	21	22	4	5	138 151 51
N.Y. Rangers	21	26	6	2	139 169 50

Section Sud-Est

Washington	24	19	7	3	152 145 58
Tampa Bay	22	19	7	4	145 144 55
Floride	15	19	10	8	118 154 48
Caroline	17	25	6	5	115 147 45
Atlanta	17	27	3	4	139 183 41

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale					
St. Louis	28	15	6	4	170 136 66
Detroit	27	15	8	2	149 127 64
Chicago	22	18	9	3	126 126 56
Columbus	20	25	5	2	146 160 47
Nashville	17	23	8	4	116 137 46

Section Nord-Ouest

Vancouver	29	16	6	0	156 132 64
Edmonton	24	16	5	6	143 137 59
Minnesota	25	18	8	1	126 116 59
Colorado	20	14	11	5	144 127 56
Calgary	17	25	7	3	112 147 44

Section Pacifique

Dallas	30	11	11	1	165 107 72
Anaheim	21	18	7	4	122 125 53
San Jose	19	20	6	5	134 148 49
Phoenix	19	21	7	4	128 138 49
Los Angeles	19	24	4	4	125 144 46

Hier

N.Y. Islanders	3	Montréal	1
Tampa Bay	3	Caroline	1
Columbus	2	Nashville	1
Washington	2	Pittsburgh	1
New Jersey	5	Philadelphie	1
Toronto	5	Atlanta	2
Floride	2	Detroit	2
Chicago	3	Boston	1
St. Louis	2	Buffalo	1 (P)
Colorado	4	N.Y. Rangers	3 (P)
Edmonton	à	Vancouver	
Ottawa	à	Los Angeles	
Anaheim	à	San Jose	

Aujourd'hui

Aucun match

Demain

Match des jeunes Étoiles (LNH), 19h
Concours d'habiletés du match des Étoiles de la LNH, 20h
À Sunrise, en Floride

Dimanche

Match des Étoiles de la LNH, 14h30
À Sunrise, Floride

Montréal à 5:55 de la première période. Une belle passe de Joé Juneau lui a permis de lancer dans une ouverture béante.

Stéphane Quintal n'a pas été crédité d'une passe. Il a pourtant été à l'origine du but. Le vétéran défenseur a permis au Tricolore de poursuivre l'attaque lorsqu'il a empêché la rondelle de quitter le territoire des Islanders en l'interceptant de son bâton.



2003

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		